



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Communiqué du 28 04 2007 – 14h

Bonjour,

Ambiance pesante hier soir sur le parvis... Très très pesante. Tout le monde est sous le choc : Cheik est mis en rétention et la préfecture a décidé de poursuivre sa démarche d'expulsion à son encontre. Cheik est en France depuis 1991. Il n'est jamais retourné chez lui. Il travaille de façon régulière et continue. Il avait participé à l'occupation du parvis de l'église Saint Paul en 2002 et n'avait pas fait partie des chanceux de l'époque. Depuis, il manifestait et s'est fait remarquer maintes et maintes fois à cause de ses talents de batteur au cours de ces manifestations et peut-être aussi à cause de sa taille et de son éternel bonnet (en ce moment, il fait un peu chaud). Nous avons donc tous un bon bout de chemin parcouru ensemble. Il est également syndiqué. Son calme, sa gentillesse, malgré son rôle ingrat de "portier sécurité" a suscité chez tous les occupants un intérêt amical et solidaire. Et puis tout d'un coup, Ouhiba en larmes. Son mari s'est fait interpeller à Athis Mons. Il avait pris la voiture de l'un de leurs amis pour aller chercher les enfants à l'école, mais le problème est que son permis n'est pas valide en France. Finalement, il a été convoqué ce matin au commissariat et il s'en tire à bon compte (sauf quand même une forte amende pour avoir conduit sans permis valide). Louiset, Claire-Lise, le parrain des enfants plus d'autres soutiens d'Athis étaient présents avec le couple. Pour le moment, ils sont retournés voir les enfants et viendront nous rejoindre à l'église tout à l'heure.

De notre côté, nous étions à Evry (Christiane, Nacer, des copains venus d'Etampes pour apporter l'attestation d'hébergement). Les audiences ont été interrompues et reprendront à 14h, ce qui fait que nous ne savons toujours pas à quelle sauce sera mangé Cheik. Pour Malik (la troisième personne que nous ne connaissons pas) il a été maintenu en rétention, faute de passeport (il va être acheminé à Palaiseau). Etant donné que sa maman, ses frères et soeurs, sa compagne de nationalité française lui donnent toutes les garanties solides de représentation, il a certainement une chance au Tribunal de Versailles avec son recours contre l'APRF. Face à nous, nous retrouvons l'avocat mandaté par la préfecture (qui n'est franchement pas notre copain). Je me souviens qu'une fois, alors que les audiences ne s'étaient pas tenues, faute de places dans les CRA, il était tellement frustré (peut-être est-il payé à l'affaire plaidée), qu'il m'avait dit d'un ton mauvais (et ce devant le Magistrat), "Avec tous vos badges, vous ne m'impressionnez pas et ne vous inquiétez pas, ils sont relâchés, mais ils seront repris et seront expulsés". Lorsque j'ai vu qu'il était là, j'ai ressorti mon badge syndical afin d'en avoir un de plus. La journaliste du Parisien est venue nous rejoindre et est repartie. Par contre, l'avocate de permanence connaît bien son sujet, est habituée au Tribunal. Nous prendrons ses coordonnées, elles pourront nous être utiles (surtout si la Préfecture s'y prend comme ça à présent).

Pendant ce temps, à l'église, les choses suivent leur cours. Sylvie et Lynda ont commencé à reprendre les nouveaux dossiers pour compléter le tableau en y adjoignant les dates de naissance et la nationalité. Dans l'urgence, vu que la Préfecture nous avait quelque peu précipité on a rendu ce que nous avions c'est à dire les noms, prénoms et NOS références (RESF ou CGT). Cela m'a valu une remarque lapidaire de la part du Préfet. On va lui transmettre quelque chose plus à son goût lundi (mais sans les adresses demandées) - faut pas exagérer on n'a jamais transmis de cette manière et nous n'avons pas de raison de faire d'excès de zèle non plus. Ça n'est pas en arrêtant les personnes et surtout en les expulsant que ça va nous rendre conciliants, voire arrangeants. Après tout, si la Préfecture avait régularisé AVANT, nous n'en serions pas là maintenant. Il ne faudrait surtout pas se tromper de coupables !

Les kurdes quant à eux, ont étudié sérieusement l'extérieur de bâtiment. Sylvie les voyait tourner, toucher le mur, parler... et se demandait bien quelle était la cause de leur intérêt. Elle l'a su un bon moment plus tard, lorsqu'ils sont venus proposer de "ravalier" la façade. Ils ont le savoir faire et ne

savent pas comment remercier l'église. La proposition a été transmise à Pierre-Yves (le prêtre des lieux). Nous verrons bien si cette offre que je qualifierai de généreuse est acceptée. Nous, on la trouvait bien l'église, mais peut-être que pour des professionnels un petit coup de fraîcheur s'impose ! Nous sommes restés un long moment dehors hier soir, les acteurs du concert de ce soir étaient en pleine répétition. D'après ce que j'en ai vu, j'ai l'impression que c'est une chorale. Nous leur espérons tout le succès possible pour ce soir dans la solidarité qu'ils manifestent. Je rappelle qu'il s'agit d'un concert de soutien aux jeunes handicapés psycho-moteurs.

A signaler ce matin la présence d'un journal américain qui fait un papier sur les Sans-Papiers. Après la radio portugaise (du Portugal) de l'autre jour, nous devenons "Internationnaux". Personnellement, cela ne me dérange pas, ce qui dérange ce sont ces frontières forteresses ! Donnons leur le choix en amont et nous pourrons en discuter (réflexion vraiment personnelle).

A part cela, nouvel arrivage de yaourts. Il faut les manger très vite car nous n'avons pas de lieu de conservation. Une dame, mais elle n'est pas la seule, a apporté des gâteaux pour le petit déj., des amandes, et aussi avant l'heure : des brins de muguet pour leur porter chance !

Il va nous falloir retourner au Tribunal. Cédric enverra un message pour donner le verdict.

Solidairement,

Les Sans-Papiers en lutte